

Mesdames et Messieurs, en vos titres et fonctions,
Chères collaboratrices et chers collaborateurs,

En ce jour particulier, j'ai l'honneur de m'adresser à vous à l'occasion de l'assermentation des nouveaux collaborateurs de la Police de l'Ouest lausannois.

Cet événement marque l'expression d'un engagement au profit de la population.

Il s'agit d'un moment important dans la vie d'un policier, qu'il soit formé et, le cas échéant, c'est une réitération, mais surtout pour les jeunes agents qui rejoignent notre corps de police et qui le font pour la première fois.

La profession de policier n'est pas toujours bien comprise par la population et il peut même arriver que votre enrôlement au sein d'un corps de police ait pu interpeller vos proches.

Laissez-moi exprimer ici ma vision du sens de votre engagement, ceci non pas dans une volonté de plaider votre cause à titre professionnel, j'ai laissé cela à une vie antérieure, cette cause je la plaide aujourd'hui devant nos Autorités, devant nos partenaires et devant vos proches, car je la vis également, à vos côtés.

Afin d'être en mesure d'exercer vos missions, vous êtes dotés légalement des pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de vos attributions.

Ces pouvoirs nécessitent une éthique personnelle et professionnelle irréprochable. Vous avez été sélectionnés pour ces qualités, confrontés à des situations difficiles dans le cadre de votre formation et de vos entraînements.

Vous avez été accoutumés à répondre à l'incertitude, mais aussi à la violence, qu'il nous arrive parfois de rencontrer durant nos activités.

Ces pouvoirs sont lourds en responsabilités, c'est d'ailleurs tout le propos de cette prestation de serment, nous le rappeler avec humilité.

J'évoquais nos missions qui se déclinent, notamment, par le devoir d'assurer la protection des personnes et des biens, de maintenir la tranquillité et l'ordre public.

Notre travail ne se limite donc pas à la seule répression comme certains pourraient le penser, de manière certes un peu réductrice.

En effet, notre travail représente bien plus que cela.

Avant tout, nous nous levons tôt le matin, parfois au milieu de la nuit, pour sauver des vies. C'est cela la raison d'être d'un corps de police. Et nous le faisons sans aucune distinction, sans aucun préjugé.

Vous êtes, et pour certains serez bientôt, confrontés à des risques. Il s'agit du fardeau de notre métier. En exerçant notre profession, nous sacrifions une partie de nous au profit de l'accomplissement de nos missions.

Votre engagement vous honore et je vous en remercie.

Vous le savez déjà, je suis convaincu que le premier facteur de succès d'une structure, c'est son personnel, soit les femmes et les hommes qui la composent.

C'est vous.

Vous pouvez compter sur mon appui pour faire en sorte que vous disposiez des moyens nécessaires pour mener à bien vos tâches.

Vous pouvez également compter sur l'Etat-major de la POL et sur vos chefs, dont la raison d'être, tout comme la mienne, est avant tout de vous créer les conditions favorables pour accomplir vos missions.

Je tiens à remercier tous les cadres pour leur appui et, plus particulièrement, le cap Fiaux pour son assistance lors de ma prise de fonction, ainsi que les membres de la Conférence des commandants des polices communales vaudoises pour leur accueil en leur sein.

Je tiens également à réitérer mes remerciements à l'ensemble du Comité de Direction de la POL pour la confiance témoignée et la qualité de nos échanges.

Quant à nos autres partenaires, je m'engage à gagner votre confiance et me réjouis de notre collaboration.

Et finalement, à vous, Mesdames, Messieurs, les proches de nos policiers.

Vous pouvez être fiers de nos assermentés et je vous remercie également pour le soutien que vous leur apportez.

Vous participez, à votre manière, à l'accomplissement de nos missions.

Merci à toutes et à tous.